Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > **Le drone à la loupe au salon UAV**Show



Le drone à la loupe au salon UAV Show

lundi 8 novembre 2021, par lpe

Pour cette 6e édition du premier salon européen du drone professionnel, reporté d'un an en raison de la pandémie, les organisateurs ont proposé un événement en deux temps : la présence d'une centaine d'exposants au parc des expositions de Bordeaux les 19 et 20 octobre 2021 ainsi qu'une journée d'essais et de démonstration le 21 octobre 2021 à la zone CESA de Sainte-Hélène (Centre d'essai et d'expertises pour les drones et robots, Mobilité aérienne, lutte anti-drones).

Les acteurs du secteur ont ainsi eu l'occasion d'échanger à l'occasion de rencontres et de conférences articulées selon diverses thématiques liées aux perspectives d'exploitation de ces outils volants. Outre la présence des protagonistes les plus emblématiques du secteur, il s'agissait également de célébrer l'anniversaire des 10 ans d'existence de cette manifestation majeure sur notre territoire.

Une règlementation qui évolue pour un usage de plus en plus développé

Pour le profane qui découvre ce milieu professionnel, l'utilisation de pléthore d'acronymes peut s'avérer déroutante, c'est pourquoi nous allons au premier chef définir quelques uns de ces « codes », propres à chaque univers professionnel.

Tout d'abord, « UAV », pour « Unmanned Aerial Vehicle », qui signifie « véhicule aérien sans équipage ». En effet, le propre du drone implique un télépilotage, humain et/ou programmé, cela signifie donc que, même s'il n'y a personne à bord, une intelligence est nécessaire pour contrôler cet outil volant, capable d'emporter une charge utile, variable selon la mission et le type du drone.



L'évolution de ces engins dans l'espace aérien impose le respect des règles définies par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), pour à la fois un partage opportun des cieux et des raisons évidentes de sécurité. La DSNA (Direction des Services de la Navigation Aérienne) est chargée de rendre les services de gestion du trafic aérien. Et pour les drones, on parle d' »UTM » (pour Unmanned Aircraft System Traffic Management) : son intégration avec la gestion du trafic aérien (ATM) est aujourd'hui devenue capitale au regard de l'essor considérable de l'usage des drones.

En effet, on n'imagine pas un contrôleur aérien en contact avec chaque télépilote en vol (ils ont déjà fort à faire avec le trafic des vols classiques).

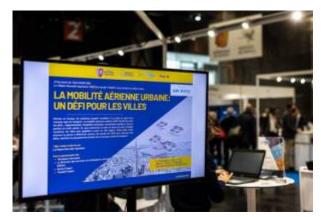
La réglementation a récemment évolué pour une harmonisation européenne et, depuis le 31 décembre 2020, les exploitants et télépilotes de drones doivent considérer à la fois la législation française et européenne, selon le type d'engin utilisé ainsi que les différents scénarios de vols pratiqués.



Ce contexte régulé n'existait pas il y a 10 ans et il est bien naturel de retrouver parmi les exposants du salon le stand de la DGAC ainsi que leurs interventions éclairées lors des diverses tables rondes et conférences de l'événement. Et peut-être que si les voisins directs de la DGAC étaient les représentants de l'UNEPAT (Union Nationale des Exploitants et des Professionnels de l'Aréonautique Télépilotée), fallait-il y voir plus que le fruit du hasard.

Une discussion avec son président, Thierry Mohr, à propos de l'émergence d'incidents liés aux drones dans les rapports du BEA (Bureau d'Enquêtes et d'Analyses pour la sécurité de l'aviation civile) démontre une parfaite connaissance de ce dernier quant aux différents dossiers du sujet.

En outre, il nous rappelle que « **Télépilote de drone** » **n'est pas un métier**. En effet, de nombreux candidats à la reconversion imaginent prospérer avec une activité qui, selon eux, consisterait simplement à faire voler un appareil à distance, alors qu'il s'agit aujourd'hui de savoir multiplier les compétences, notamment dans l'interprétation et l'exploitation des données recueillies ainsi que dans la préparation des vols pour rester en phase avec le cadre légal.



Au-delà des différentes sociétés présentes et spécialisées dans les applications variées de l'outil drone (inspection industrielle ou en milieu hostile, inspection des réseaux linéaires, agriculture, viticulture et protection des ressources, BTP, immobilier, topographie, sûreté, sécurité, média, communication) on a pu également retrouver des entreprises proposant des services et savoir-faire périphériques tels que les assurances spécifiques pour les exploitants et télépilotes, l'exploitation des données collectées, l'aide à la préparation du dossier administratif requis pour certains vols et l'assistance aux télépilotes. Parmi ces prestataires, on retrouve la société Clearance, dont le CEO Florent Mainfroy, co-fondateur d'Airinov, revendue à Parrot en 2015, nous explique la mission : l'aide à la préparation de missions drone et de sécurisation de l'espace aérien. Clearance est aujourd'hui partenaire de plus d'une trentaine d'aéroports en France pour la gestion des vols de drones dans leurs zones de contrôle.

Porté par Bordeaux Technowest (voir ci-dessus en video notre interview de François Baffou, son directeur général), l'UAV show met les innovations de l'univers du drone en lumière : la soirée d'ouverture fut l'occasion d'une spectaculaire démonstration de vol nocturne en essaim. Différentes start-ups ont été mises en avant, notamment la prometteuse **Aerix systems qui développe les premiers drones ominidirectionnels au monde**. Les fondateurs, <u>Clément Picaud</u> et Hugo Mayounove, lauréats du

challenge innovation lancé par la technopole de la métropole bordelaise et Airbus, ont préféré rester discrets avec nous pour le moment, mais nul doute que leur concept reste à suivre avec attention.

Des enjeux colossaux

Aujourd'hui, la majorité des vols de drones civils s'effectue « à vue », c'est à dire sur une distance inférieure à un kilomètre. Cependant, les besoins du marché imposent une évolution vers les vols à grande élongation (jusqu'à la centaine de kilomètres, voire davantage) et la démonstration de <u>Thalès</u> sur le site de Sainte-Hélène, avec le vol de l'UAS100, permet de prendre la mesure du champ des possibles.



Les thématiques des tables rondes qui ont eu lieu à l'UAV show révèlent les enjeux actuels du monde du drone professionnel : « Quel modèle économique pour les entreprises de la filière drone ? » , « Drone aérien, laboratoire de la mobilité du futur ? », « Les drones au service de la préservation des ressources ? », « International : les enjeux de l'export quand on est une PME de la filière drone » . Ces conférences restent disponibles en ligne ici : www.uavshow.com/live

Le marché, en quelques chiffres :

Le dernier rapport d'activités publié par la DSAC (Direction de la Sûreté de l'Aviation Civile) date de 2019 et recense plus de 8500 exploitants de drones professionnels (constructeurs, organismes de formation, industriels, prestataires) pour près de 16000 drones professionnels enregistrés. La croissance constatée entre 2017 et 2019 est de près de 30% et la croissance estimée d'ici 2024 est du même ordre.

En 2017, le chiffre d'affaires de la filière, forte de plus de 11000 emplois, était de l'ordre de 250 millions d'euros pour la France.

Reportage, photos et video: Romuald Goudeau

Sources:

www.uavshow.com https://unepat.fr

https://drone-geofencing.fr/drones-professionnels

https://clearance.aero

Filière industrielle : suivre ce lien

